

Conditions Générales de Vente -

Thérapies brèves, cérémonies, retraites et séances de soins énergétiques

Par Céline DWORIANYN (la facilitatrice), unique représentante de l'entreprise de bien-être
CELINE DWORIANYN

1. Objet

Les présentes Conditions Générales de Vente encadrent la participation aux thérapies, cérémonies, retraites et séances de soins énergétiques par la facilitatrice, se déroulant à Préaux-du-Perche ou au Studio des médecines douces à LA FERTE BERNARD ou à domicile.

Elles ont pour but de garantir un cadre clair, respectueux et serein pour tous les participants ainsi que pour la facilitatrice.

2. Inscription & Modalités de paiement

Le montant de chaque séance est à régler à l'issue de la prestation, par virement, chèque ou espèces. De manière exceptionnelle et lors des retraites, un règlement d'arrhes sera demandé à l'inscription.

Le règlement peut être effectué jusqu'à 3 fois sans frais. En cas de besoin, il est possible de convenir d'un échéancier personnalisé, en prenant directement contact avec la facilitatrice.

3. Politique d'annulation

3.1 Annulation par le participant

Toute séance ou prestation annulée moins de 24h avant l'horaire de rendez-vous convenu sera due.

3.2 Annulation par la facilitatrice

En cas d'annulation par la facilitatrice ou en cas de force majeure (catastrophe naturelle, maladie grave, interdiction administrative), la séance sera reportée et non-due. Aucun autre dédommagement ne pourra être réclamé.

4. Lieu & engagement des clients

Les prestations se déroulent dans des espaces privés, dans un esprit de bienveillance, de respect du lieu, des personnes et du rythme de chacun. Tout comportement contraire à cet esprit pourra entraîner une exclusion sans remboursement.

Les clients sont invités à respecter les lieux, les équipements et les règles de vie en communauté. Tout dommage constaté pourra faire l'objet d'une facturation.

Des animaux vivants sont présents sur le site. Il est interdit d'entrer dans les pâtures et d'aller au contact des chevaux sans accompagnement de la propriétaire. Dans le cas de non-respect de ces consignes, la facilitatrice ne sera pas tenue responsable en cas d'incident ou de blessures.

5. Responsabilité

Chaque participant s'engage à pratiquer sous sa propre responsabilité et à informer la facilitatrice de tout problème de santé ou contre-indication éventuelle avant le début de la prestation.

Céline DWORIANYN ne pourra pas être tenue responsable des accidents, blessures, pertes, vols ou dommages intervenus pendant la prestation.

5.1 Pratique des soins énergétiques, du breathwork holotropique, des cérémonies cacao et contre-indications

La participation aux séances proposées pendant les thérapies et soins énergétiques est volontaire et relève de la responsabilité individuelle de chaque participant.

Chaque personne s'engage à pratiquer dans le respect de ses capacités physiques et mentales, et à faire preuve d'écoute et de bienveillance envers elle-même.

Il est demandé à chaque participant :

De signaler en amont toute blessure, maladie ou condition médicale particulière (troubles articulaires, grossesse, troubles cardiovasculaires, etc.).

De ne jamais forcer dans les postures proposées, même en cas d'ajustement ou de démonstration.

D'informer immédiatement l'intervenante en cas de douleur ou d'inconfort pendant la pratique.

La facilitatrice ne pourra être tenue responsable en cas d'incident ou de blessure survenant pendant une séance, si les recommandations ci-dessus n'ont pas été respectées.

En cas de doute sur sa capacité à suivre des thérapies incluant des pratiques corporelles quotidiennes, il est recommandé au participant de consulter un professionnel de santé et, si besoin, de se munir d'un certificat médical d'aptitude.

Les pratiques proposées sont non conventionnelles et ne substituent pas à un traitement ou à un diagnostic médical.

6. Droit à l'image

Des photos et/ou vidéos pourront être prises pendant les prestations à des fins de communication (site internet, réseaux sociaux, etc.). Si vous ne souhaitez pas apparaître sur ces supports, merci de le signaler par écrit au moment de l'inscription.

7. Acceptation des CGV

L'inscription aux prestations vaut acceptation pleine et entière des présentes Conditions Générales de Vente.

1. Médiation de la consommation

L'entreprise de la facilitatrice est couverte par un service de médiation client/professionnel.

En cas de litige non résolu, le client pourra prendre contact par lettre recommandée ou sur internet auprès du service suivant:



**SOCIÉTÉ MÉDIATION PROFESSIONNELLE
MÉDIATION DE LA CONSOMMATION**

Pour tout litige de la consommation qui n'a pas trouvé de solution directement auprès du professionnel, le consommateur peut saisir le médiateur de la consommation :

- en flashant le QR-Code avec son smartphone
- sur notre site [www.mediateur-consommation-smp.fr](https://mediateur-consommation-smp.fr)
- par courrier : Société de la Médiation Professionnelle - Médiateur de la consommation, Alteritae, 5 rue Salvaing 12000 Rodez

<https://mediateur-consommation-smp.fr>

